



## Audience direction et fonctionnement de l'école auprès de l'IA :



**Mardi 30 août 2011**

Dès l'annonce de la fin de l'aide administrative aux directeurs(trices) d'écoles liée à la suppression de 100 postes d'EVS dans le département, le SNUipp-FSU 23 a demandé en urgence une audience auprès de l'IA et a diffusé le lundi 29 août 2011 un communiqué de presse.

Nous avons été reçus ce mardi 30 août 2011, à 11h. Nous avons rappelé que la question de **la direction et du fonctionnement de l'école** était en souffrance depuis très longtemps que la grève administrative avait pris fin plus à cause des sanctions que de la satisfaction des revendications des personnels directeurs(trices).

L'IA nous a confirmé que les 64 EVS dont le contrat avait été renouvelé en juin étaient maintenus jusqu'en décembre (pas de certitude pour la suite) mais qu'aucune nouvelle embauche n'aurait lieu sur les fonctions d'aide administrative. D'autre part, sur ces 64 EVS renouvelés, 17 ont d'ores et déjà des missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap : le temps imparti au suivi de ces élèves réduit d'autant l'aide administrative. Nous avons également dénoncé la « mutation » de certains EVS d'une école vers une autre pour combler les besoins dans le domaine du handicap...

Nous avons ensuite dénoncé plusieurs points :

- La détresse humaine dans laquelle se retrouvent les collègues pré-recrutés qui pensaient avoir retrouvé un emploi
- Le mépris pour le travail des directeurs(trices) qui, sous les consignes de l'IA, ont procédé à des entretiens individuels pour RIEN...
- La difficulté dans laquelle les équipes et tout particulièrement les directeurs(trices) vont se retrouver suite à la suppression de l'aide administrative.

Nous lui avons ensuite demandé de faire remonter au Ministère **les revendications du SNUipp-FSU** sur la direction d'école à savoir :

- augmentation des quotités de décharges de direction pour toutes les écoles,
- revalorisation salariale significative,
- aide administrative qualifiée et pérenne sur des emplois statutaires,
- clarification et allègement des tâches et missions,
- renforcement de la formation initiale et continue,
- fonctionnement démocratique de l'école fondé sur la souveraineté du conseil des maîtres et refus des dérives hiérarchiques prônées par le député Reiss dans son projet d'Etablissements Publics du Primaire (E2P).

Dans l'attente de solutions nationales, nous lui avons demandé de prendre des mesures d'urgence adaptées et réalistes pour la direction d'école en Creuse à savoir :

- augmentation des quotités de décharges de direction, dont 2 jours par mois pour toutes les écoles.
- dispense de l'aide personnalisée pour les directeurs(trices) qui le souhaitent
- production d'un document départemental précisant responsabilités et missions des directeurs/trices,
- simplification administrative : aucune commande institutionnelle si elle n'est pas en lien direct avec le fonctionnement quotidien de l'école (enquêtes diverses, ...)
- réunions institutionnelles (Equipes éducatives, Equipes de Suivi de Scolarisation...) sur le temps scolaire avec remplacement
- effort sur la formation des directeurs(trices)

L'IA n'a pris aucun engagement ferme mis à part des engagements de principe sur la simplification administrative et les décharges ainsi que la volonté d'engager une réflexion sur l'organisation de l'aide personnalisée : il nous a dit avoir besoin de temps pour pouvoir annoncer des avancées fermes. Bref, rien de nature à apaiser les tensions autour de la direction et le fonctionnement de l'école.

Nous attendons donc une réponse claire à ces revendications.

Dans l'attente, le SNUipp-FSU23 appelle les directrices et directeurs d'école :

- **à ne plus traiter toutes les demandes de l'administration en envoyant le message et/ou le logo suivants :**

« Dorénavant, je réponds quand j'ai le temps :

*Je me consacre aux activités pédagogiques en lien avec les élèves et au travail relationnel, indispensable auprès des familles. Le reste attendra : enquêtes multiples, listings à fournir, demandes administratives, ne seront pas prioritaires ».*

**Direction d'école :  
halte à la  
surcharge !**

**Je réponds quand j'ai le temps...**

Une aide administrative, du temps de décharge et des missions redéfinies m'auraient permis de traiter cette demande plus rapidement !



- **à se réunir lors d'AG de directrices et directeurs que proposera le SNUipp-FSU 23.**

Nous vous tiendrons au courant de toute évolution de ce dossier et notamment des réponses que nous attendons de l'IA.

**Le secrétariat départemental du SNUipp-FSU 23**